

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 95.112

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 10 Novembre à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

31 Octobre 1995

31 Octobre 1995

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK, MMES LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

ABSENT EXCUSE : MM. BUJARD - GAVEN - MALBOIS et Mme PELTIER

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 29
Nombre de Votants : 29

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Installation de Monsieur Patrick ANGIBAUD dans les fonctions de Conseiller Municipal en remplacement de Monsieur Marc LACOTTE, démissionnaire

VOTE : UNANIMITE

Par lettre en date du 6 Octobre 1995, Monsieur LACOTTE Marc, installé dans les fonctions de Conseiller Municipal lors du Conseil Municipal en date du 25 Juin 1995, a adressé à Monsieur le Maire sa démission de Membre du Conseil.

Conformément à l'article L 121-21 du Code des Communes, Monsieur le Sous-Préfet de ROCHEFORT a été informé de celle-ci.

En conséquence, le candidat suivant de la liste "DYNAMIQUE ROYAN - CONTINUONS LE CHANGEMENT" appelé à suppléer cette vacance est Monsieur ANGIBAUD Patrick qui a été convoqué pour le Conseil Municipal en date du 10 Novembre 1995 et est déclaré installé dans ses fonctions de Conseiller Municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 Novembre 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS

